

*la revue de presse par Geneviève Casanova*



*Nous sommes heureux de vous annoncer que dès le mois prochain Choseslues s'offrira des changements. C'est d'abord l'occasion de vous remercier pour l'attention fidèle que vous nous manifestez depuis toutes ces années, et c'est notre manière aussi de rester toniques même si le contexte n'est pas enthousiasmant, voyez plutôt.*

*Mission d'Yvan Lachaud sur la délinquance juvénile, nouvelle mission de Jean-Marie Bockel sur la prévention de la délinquance, chiffres de la délinquance qui baissent, à cela près que les violences aux personnes continuent d'augmenter, apparition disparition des cellules de citoyenneté et de tranquillité publique... sans oublier bien sûr la LOPPSI 2, ni les nouvelles mesures annoncées contre la récidive.... Le Conseil National des Villes exprime son scepticisme quant aux résultats. Et nous sommes effarés de constater la place prise par ces informations que nous ne pouvons pas ne pas traiter. Il y a là une disproportion qui nous inquiète.*

On parle donc de délinquance on parle donc de violence, partout, tout le temps. Mais à être trop employés les mots courent le risque d'être au mieux vidés de leur sens, au pire dévoyés. Violence ne recouvre-t-il pas aujourd'hui par défaut dans l'imaginaire collectif les violences occasionnées par les jeunes, et le mot délinquance engloberait-il l'adjectif juvénile au point que ce n'est plus même la peine de le lui adjoindre ? Il ne faut pas pourtant que nous en arrivions là. Pour contrer ce déluge d'informations à sens unique, nous vous invitons à être précis dans les mots que vous employez, exigeants pourquoi pas vis-à-vis de vos interlocuteurs, et à parler de la violence dans toutes ses acceptions, dans tous ses contextes.

Les occasions malheureusement ne manquent pas pour ce faire La Fondation Abbé Pierre, dans son 16e rapport sur le mal-logement, où elle décrète l'état d'urgence, qualifie cette situation de « violence sociale [qui] n'est pas visible ». Quant aux jeunes, tout le monde peut prendre connaissance du taux d'emploi que notre société leur réserve depuis 30 ans. Violence dit-on, sans doute, mais laquelle, de quoi parle-t-on au juste ?

*Nous vous souhaitons de très bonnes lectures et vous assurons que nous revenons bientôt.*

*[genevieve.casanova@addap13.org](mailto:genevieve.casanova@addap13.org)*

 **Ecouter la version audio de l'édito**



**SOCIÉTÉ**

Une nouvelle mission sur la délinquance juvénile .....	p 04
Jean-Marie Bockel planche de nouveau sur la prévention de la délinquance .....	p 04
Une recommandation du Conseil National des Villes à Maignon .....	p 04
La délinquance générale baisse mais les violences aux personnes augmentent .....	p 04
LOPPSI 2 définitivement adoptée le 8 février 2011 .....	p 05
Les « cellules de citoyenneté et de tranquillité publique » de Bernard Reynès .....	p 05
Des mesures pour lutter contre la récidive et réactions dans la magistrature .....	p 05
Le piège de la radicalisation par Laurent Mucchielli .....	p 06
Question Prioritaire de Constitutionnalité : le financement de la protection de l'enfance ....	p 06
Pauvreté, précarité, discriminations .....	p 06
Dossiers Étrangers : nos éléments .....	p 06



**TRAVAIL SOCIAL**

Jeunesse : annonces, initiatives, informations .....	p 07
Emploi des jeunes en 2009, 2 ressources .....	p 08
L'emploi des jeunes est prioritaire dans l'agenda social 2011 .....	p 08
Les missions locales veulent prendre part au futur plan de relance de l'alternance .....	p 08
Revenu contractuel d'autonomie pour les jeunes : le cadre de l'expérimentation.....	p 08
Prévention spécialisée : où sont les filles ? .....	p 08
Proposition de loi sur le suivi des familles .....	p 08
Les juges des enfants sous tension .....	p 09
Les ambivalences du service social scolaire .....	p 09
Expériences, points de vue, éléments repérés .....	p 09
Professions sociales et établissements .....	p 10



**EMPLOI**

Le nombre de demandeurs d'emploi a de nouveau progressé en décembre .....	p 10
Contrats aidés : des restrictions pour 2011 et une étude de la DARES .....	p 10
RSA : bilan d'étape du comité d'évaluation .....	p 11
Récupérer les indus de RSA sur les autres prestations sociales ? .....	p 11
Le RSA financièrement neutre pour les départements ? .....	p 11



Pour son 16e bilan, la Fondation Abbé-Pierre déclare « l'état d'urgence » ..... p 12  
 Insee : plus de trois millions de personnes exclues d'un logement décent ..... p 12  
 Benoit Apparu donne des chiffres et une feuille de route ..... p 12  
 Le Conseil national des villes appelle à une politique du logement « équitable » ..... p 13



Des informations sur le secteur de la toxicomanie ..... p 13  
 Un « Manifeste des médecins solidaires » ..... p 13  
 Un bilan sombre du « pôle santé » du médiateur de la République ..... p 13  
 Accouchement sous X : vers une remise en cause ? ..... p 14



Suspension des allocations familiales pour absentéisme : décret et circulaire ..... p 14  
 Éducation nationale : un bilan encourageant des réseaux 'ambition réussite' ..... p 14  
 La Commission européenne lance un plan de lutte contre le décrochage scolaire ..... p 14  
 Les défis de l'intégration à l'école 50 propositions du HCI ..... p 15  
 Nous signalons dans le numéro 11\_1 ..... p 15



Le Monde en janvier 2011 ..... p 15  
 ASH du 7 janvier 2011 ..... p 15  
 ASH du 14 janvier 2011 ..... p 16  
 ASH du 21 janvier 2011 ..... p 16  
 ASH du 28 janvier 2011 ..... p 16  
 ASH du 4 février 2011 ..... p 17



Le Monde en janvier 2011 ..... p 17  
 ASH du 7 janvier 2011 ..... p 17  
 ASH du 14 janvier 2011 ..... p 17  
 ASH du 21 janvier 2011 ..... p 17  
 ASH du 28 janvier 2011 ..... p 17  
 ASH du 4 février 2011 ..... p 17  
 Une thématique sur l'incarcération ..... p 18



Guetteurs de l'étincelle ..... p 18





## Annnonce – FIASH Politique de la ville

*Acceptons-en l'augure... (ASH 28/01/11)*

**Le ministre de la ville annonce un Comité interministériel des villes en février.**

Le CIV, chargé de définir animer coordonner et évaluer les actions, et censé se tenir semestriellement, n'a plus été réuni depuis le 20 janvier 2009...

## Une nouvelle mission sur la délinquance juvénile

11\_1/2545 – ASH 14/01/11 p. 18



*Et une de plus !! la délinquance des mineurs comme seul sujet d'étude ? que voulez-vous que l'on vous dise ? Que c'est à suivre, bien sûr !!*

**Confiée par Nicolas Sarkozy au député Yvan Lachaud (Gard) pour identifier de "nouvelles réponses" ; rapport à rendre en avril.**

Yvan Lachaud parle de "briser de nombreux tabous ancrés dans les milieux socio-éducatifs depuis plusieurs décennies"

Feuille de route : propositions pour rénover les méthodes AEMO, étendre les compétences CEF, introduire dans établissements & services concernés des "méthodes favorisant une intégration plus contraignante des règles de vie en société".

Des auditions sont prévues, et un voyage d'étude aux USA (Texas, "camp de rééducation"...).

Yvan Lachaud a déposé une proposition de loi : "établissements d'éducation, de discipline et de réinsertion", alternative aux placements (foyers ou établissements pénitentiaires) – (nov. 2010).

## Jean-Marie Bockel planche de nouveau sur la prévention de la délinquance

11\_1/2565 – ASH 21/01 & Libération 19/01/11



*Son rapport (n° 10\_8) portait sur la "délinquance des jeunes" ; là on parle de prévention de la délinquance: les jeunes ont-ils disparu parce que M. Lachaud a pris la relève, ou parce que cela va sans dire? Nous vous soumettons cette interrogation.*

**Chargé par François Fillon d'une mission de 6 mois pour donner une "impulsion nouvelle" : contacts avec les acteurs de la prévention afin de mieux les associer à cette relance et avec les auteurs d'expériences étrangères réussies, dynamiser le partenariat entre les maires (...), l'Etat et les autres acteurs ; proposer les "initiatives de nature à donner une meilleure visibilité aux actions".**

Jean-Marie Bockel : "la sécurité et la prévention, c'est la même

chose (...) je considère que la politique sécuritaire de la France a touché ses limites et que l'erreur serait de basculer dans le tout-sécuritaire qui n'a jamais fonctionné"

"Son" rapport préconisait : politique publique de soutien à la parentalité ; restauration de la citoyenneté par l'école (lutte contre absentéisme et décrochage); place centrale à la prévention spécialisée et aux éducateurs de rue.

## Prévention de la délinquance : le Conseil National des Villes adresse une recommandation à Matignon

11\_1/2579 – ASH 28/01 p. 20-21 & Gaz Com 31/01



*Le CNV reste sur ses positions et ne mâche pas ses mots : sera-t-il reçu, ou entendu ? C'est à suivre.*

Le CNV a réalisé un sondage (voir n° 10\_8), complété par des auditions, puis réuni 150 acteurs de terrain le 15 décembre avant d'adopter le 16 en assemblée plénière ce texte transmis à Matignon :

### Quelle gouvernance, quels financements ?

Préoccupations. Confusion des rôles la loi 2007 et le plan 2009 n'y ont pas mis fin et même induit des "régressions" : une "coproduction" de la prévention et de la sécurité s'était progressivement installée (...) entre les objectifs de prévention, répression, solidarité" mais ce triptyque n'existe plus.

Elus et partenaires locaux reprochent à l'Etat "d'imposer ses objectifs sans concertation préalable véritable ni prise en compte suffisante des réalités locales". La loi consacre le rôle du maire mais "recentralisation dans les faits"

Appelle à une "réorientation" du plan qui est davantage axé sur le traitement de la délinquance que sur sa prévention. Actions de prévention précoce, concertation...

Financements : pas à la hauteur des enjeux. A augmenter et rééquilibrer entre prévention sociale et éducative et vidéosurveillance.

Les vice-présidents demandent à rencontrer François Fillon et annoncent un colloque en octobre sur sécurité et la prévention délinquance.

## La délinquance générale baisse mais les violences aux personnes augmentent

11\_1/2580 – ASH 28/01 & Le Monde 20-22/01/11



*Objectif atteint ??? certainement pas. Rappelons une fois encore que nous avons là les "faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie", soit une petite partie de la délinquance (analyse de Laurent Mucchielli).*

**Présentation par Brice Hortefeux (en ligne sur le portail du gouvernement) : baisse générale de 2,1% en 2010, 8e année consécutive de baisse.**

Atteintes aux biens – 1,9% ; criminalité organisée – 6,9% ; infractions économiques – 4,3% ...

Mais violences aux personnes toujours en hausse : + 2,5% ; principalement imputable à la hausse des violences crapuleuses (+ 5%).

Pour le ministre, ces violences ne "représentent que 13%" de la délinquance et sont circonscrites géographiquement : concentrées à Paris.

Pour inverser la tendance, il mise sur la LOPPSI 2.

Détail en ligne sur l'Observatoire de la délinquance



*Voilà ce qu'on peut dire avant avis du Conseil constitutionnel...*

### Traduction du "discours de Grenoble" (n° 10\_06)

Mesures relatives aux mineurs

Comparution pour jugement devant le tribunal pour enfants sans passer par un juge des enfants : s'il n'est pas besoin d'investigation supplémentaire sur les faits et si des investigations sur la personnalité du mineur ont eu lieu dans les 6 mois précédents ; la PJJ devra être consultée.

**Nouvelle sanction éducative à la disposition du tribunal pour enfants : interdiction d'aller et venir entre 23 h et 6 h sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale (3 mois renouvelables 1 fois, à partir de 10 ans).**

Le préfet peut restreindre la possibilité d'aller et venir des moins de 13 ans sans être accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale entre 23 h et 6 h si "risque manifeste pour leur santé, leur sécurité, leur éducation ou leur moralité" ; cette décision doit être limitée dans le temps et motivée.

Le procureur informera le préfet et le Pdt du conseil général des mesures alternatives aux poursuites et des jugements concernant des mineurs.

### Contrat de responsabilité parentale

2 nouveaux cas de proposition possibles: quand mineur poursuivi ou condamné et signalé par le procureur (ci-dessus) si l'infraction révèle "une carence de l'autorité parentale" et quand mineur a été pris en charge après avoir violé une mesure préfectorale de "couvre-feu". Si le contrat n'a pu être signé du fait des représentants légaux, le Pdt du CG pourra leur adresser un rappel de leurs obligations et prendre tout mesure d'aide...

### Extension des peines planchers

Des récidivistes, elles sont étendues aux primo délinquants auteurs des violences volontaires les plus graves : (circonstances aggravantes, ayant entraîné infirmité, sur mineur de 15 ans ou personne vulnérable, en bande, avec arme...). 18 mois et 2 ans pour délits respectivement punissables de 7 et 10 ans d'emprisonnement.

Période de sûreté allongée pour les meurtres et assassinats de personnes dépositaires de l'autorité publique : jusqu'à 30 ans si réclusion à perpétuité.

### Évacuation des campements illicites

Mise en demeure sous 48 h et sous peine d'évacuation si "graves risques pour la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publiques" : peut concerner bidonvilles, campements de sans-abri...

Squatteurs : 1 an de prison et 15 000 € d'amende

### Dispositions diverses

Les conseils pour les droits et devoirs des familles (CDDF) deviennent obligatoires dans les communes de plus de 50 000 habitants.

Le maire peut passer des conventions avec l'Etat ou les autres acteurs de la politique de prévention de la délinquance pour fixer des modalités d'action commune.

Sont sorties du projet

Les "cellules de citoyenneté et de tranquillité publique" et la conditionnalité des crédits FIPD à la mise en place d'un CLSPD ou d'un CDDF.

Les organisations dénoncent un "fourre-tout sécuritaire" ; les maires du FFSU avaient demandé à être entendus par la commission des lois du Sénat : ils dénonçaient notamment cette conditionnalité (n° 10\_09) 11\_1/2560 – ASH 14/01

## Un point sur les "cellules de citoyenneté et de



*Leur création avait été votée par l'Assemblée dans le cadre de la LOPPSI 2 (vor n° 10\_9) mais elles n'ont pas été retenues par la commission mixte.*

**Bernard Reynès, (député 13) a remis un rapport sur l'application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance : ces cellules sont l'une de ses propositions.**

Impliquer davantage les maires grâce à un cadre de pilotage souple, notamment ceux qui n'ont pas les moyens de faire fonctionner un CDDF.

"État-major" restreint : parquet, EN, forces de l'ordre et un travailleur social pour examiner des situations individuelles et préparer les décisions (rappel à l'ordre, transaction...) "sous le sceau d'une charte de confidentialité"

## Annonces de mesures pour lutter contre la récidive et réactions dans la magistrature et au-delà

11\_1/2605 – ASH 04-11/02/11



*Grave ? Sur le fond et la méthode : quant au fond nous ne pouvons que vous renvoyer à l'analyse de Laurent Mucchielli, dont on dirait qu'on veut là l'illustrer, ce qui est pour le moins consternant.*

**MM. Mercier et Hortefeux indiquent des "défaillances dans la chaîne pénale" à la suite du meurtre d'une jeune fille en Loire-Atlantique**

Création d'un "office opérationnel de suivi des délinquants sexuels et violents" d'ici le 15 février (décloisonner actions des services judiciaire, sécurité, pénitentiaire et sanitaire). Repérage, alerte.

"Cellules de synthèse et de recoupement" dans chaque département : rapprocher des affaires traitées par différents services.

Une note a été envoyée aux directeurs de SPIP : interdit de prioriser les dossier en fonction de la nature des infractions, affectation nominative impérative et évaluation de la situation dès la saisine du SPIP.

En 2011 les personnes recrutées au titre de la réserve civile pénitentiaire (volontaires retraités) bénéficiera aux SPIP.

Nicolas Sarkozy a confié à Eric Ciotti une mission visant à "renforcer notre capacité à exécuter efficacement les peines prononcées".

**En attendant le garde des Sceaux annonce un "plan national d'exécution des peines" ciblé sur 14 TGI et assure que les SPIP bénéficieront d'une "affectation prioritaire de moyens" (11/02)**

Les syndicats dénoncent une réaction inappropriée

Il y a 3 000 conseillers IP : pénurie connue de tous (rapport Warsmann 2003, Cour des Comptes en 2010), il en faudrait au moins 1 000 de plus.

Ratio de personnes suivies : 84 pour la Cour des Comptes, souvent 150 pour les syndicats.

Alors oui on priorise : plus de 40 SPIP sur 103 auraient reconnu avoir des dossiers non traités.

La note du 27 janvier est inapplicable

Quant au recours à la réserve civile, il est jugé "ridicule (...) et profondément choquant"

L'appel à une journée intersyndicale le 10 février et à la suspension des audiences non urgentes a été suivi par plus de

la moitié des tribunaux.

Soutenus par l'ANAS, la FNARS, le CNAEM.... et le SNOF (syndicat de policiers).

---

## Le piège de la radicalisation : un entretien avec Laurent Mucchielli

11\_1/2616 – Lien Social 13/01/11 – p. 58-59



*Nous vous proposons comme antidote à tout ce qui précède. L'analyse est connue, mais toujours à relire et les formulations peuvent vous être utiles.*

### Un certain nombre de lois votées pour réduire la délinquance ? Quels résultats et conséquences ?

Depuis 2002 code pénal ou de procédure pénale modifié en moyenne tous les 6 mois... et ce n'est pas terminé. "La loi ne sert plus à changer la société, elle n'a plus que valeur de symbole et sert surtout à envoyer des messages"

Lors du vote de déchéance de nationalité pour meurtre d'agents dépositaires autorité publique, il a été demandé combien de criminels cela aurait concerné dans les 3 dernières années... question restée sans réponse : d'après mes calculs la réponse est 1 meurtre sur les 10 dernières années...

"Une loi pour un cas. Nous en sommes là. Dès lors, il ne faut pas s'étonner si ces lois n'impactent quasiment pas la réalité".

### Doit-on craindre des flambées de violence ?

"Cela se produit en permanence" : fin septembre c'était à Brest "la chose tend en réalité à se banaliser" : "Le pouvoir et les médias ne cessent de s'effrayer de la violence croissante des émeutiers (... ) mais ils ne remarquent évidemment pas que cette violence est symétrique, que c'est un cercle vicieux".

Le nouveau préfet de Grenoble annonce une "super-brigade anti criminalité" "On sait qu'une partie de la hiérarchie (... ) se prépare à la guerre urbaine. C'est une véritable spirale infernale"

### En quoi ces mesures peuvent-elles invalider le travail des éducateurs de rue ou ceux de la PJJ ?

"Elles le rendent de plus en plus difficile et donc de moins en moins performant" : la pression sécuritaire renforçant la barrière mentale construite entre "Eux" et "Nous", il faut davantage de temps pour gagner la confiance de populations se sentant stigmatisées.

"Dans un certain nombre de cas, les éducateurs n'y arrivent plus" : Il faut "susciter et accompagner des prises de conscience locales (... ) afin de mettre en place des contre-feux, des systèmes locaux de solidarité entre acteurs politiques, institutionnels et associatifs assumant d'autres stratégies"

---

## Une question prioritaire de constitutionnalité sur le fonds de financement protection de l'enfance

11\_1/2556 – ASH 14/01/11 p. 11



*C'est à suivre, et nous suivrons... Sur la genèse de ce décret, cf. n° 10\_5*

**Est-il compatible avec l'article 72-2 de la Constitution selon lequel toute création ou extension de compétences doit être accompagnée de ressources déterminées par la loi ?**

Question soulevée devant le Conseil d'Etat par le Dpt des Côtes-d'Armor qui demande l'annulation du décret du 17 mai 2010.

## Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments



*La plus grosse partie de ce dossier ce mois-ci se trouve en fait en emploi avec la récupération des indus du RSA, du moins à nos yeux... allez voir.*

Un décret permet de récupérer les indus de RSA sur les autres prestations sociales

Aller voir en emploi : relativise les annonces....

### 11\_1/2547 – ASH 14/01/11 p.11

Axes de travail de l'ONPES à moyen terme

Veille : phénomènes émergents ou champs restant à explorer ("reste à vivre" par ex.).

Analyse : mieux comprendre les mécanismes de création ou réduction de la pauvreté.

Approfondissement méthodo : indicateurs de pauvreté et association des personnes à la construction de la connaissance.

In La lettre n° 1 – janv. 2011 – www.onpes.gouv.fr

### 11\_1/2590 – ASH 28/01/11 p.12

7e "Programme alimentation et insertion"

Les assocs n'ont pas attendu ces encouragements pour aller au-delà de la distribution alimentaire mais pourquoi pas télécharger l'évaluation du PNNS 2006-2010 à la documentation française ?

Lancé le 25/01 par Benoist Apparu, qui encourage les assocs à "aller plus loin que la simple distribution d'alimentation".

### La loi instaurant un droit à l'eau a été définitivement adoptée le 26 janvier

#### 11\_1/2602 – ASH 04/02/11 p.10

Sur le mécanisme choisi se reporter au n° 10\_9

Loi n°2011-156 du 07/02/11, JO n°32 du 8/02/11

Les services publics d'eau devront conclure une convention avec le FSL qui détermine les modalités de leur contribution.

Entrée en vigueur : le 1er janvier 2012, ce que déplorent les associations

### Europe sociale

#### 11\_1/2606 – ASH 04/02/11 p.23-24

Mesure de la pauvreté : la Commission européenne réfléchit à de nouveaux indicateurs

La stratégie "Europe 2020" prévoit de réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté dans l'UE : la commission a fait réaliser une étude par l'Université de York (UK).

Recommande d'utiliser des indicateurs de privation matérielle et de les combiner avec les indicateurs monétaires. L'indicateur général de 60% du revenu médian ne reflète pas les conditions de vie réelles et n'implique pas les mêmes difficultés selon que l'on vit en UE ou dans un pays en voie de développement par ex.

Idée d'un "budget standard" de référence

---

## Dossiers Étrangers : nos éléments



*Réforme de l'AME : "le" rapport demandait une étude d'impact... plusieurs centaines d'organisations demandaient d'attendre ce rapport.... plus que consternant, c'est alarmant. Quant au délit de solidarité, lisez, c'est édifiant pour le moins.*

### 11\_1/2535 – ASH 0-147/01 & Le Monde 05/01/11

Droit d'entrée pour l'AME : de "lourds effets pervers", selon

l'IGAS et l'IGF

"Financièrement inadapté, administrativement complexe et porteur de risques sanitaires"

Rapport remis au gouvernement en novembre et rendu public le 31/12, après l'adoption du droit d'entrée etc. (cf. n° 10\_9).

Accroissement des dépenses car prises en charge plus tardives et risques de contamination accrues.

Préconise : revoir distinction entre CMU/AME ; aligner la facturation des actes hospitaliers "AME" sur celle du régime général...

Hausse dépenses liée à questions administratives.

Rapport téléchargeable : Documentation française

Réactions : CISS, FNARS, ODSE

Exigent la suspension "immédiate" du droit d'entrée et dénoncent la "dissimulation scandaleuse" de ce rapport.

**La CNCDH entend prouver l'existence d'un "délit de solidarité" - avis du 18 janvier 11**

**11\_1/2567 – ASH 21/01/11 p. 20**

On peut se reporter aux numéros 10\_2 & 09\_7

Réponse à une sollicitation du Ministre de l'Immigration qui niait l'existence de ce délit.

Après analyse de condamnations mais aussi de gardes à vue..., de simples actes de solidarité sont bel et bien sanctionnés. Ex : 15 j de prison avec sursis pour avoir conduit un clandestin jusqu'à un supermarché, garde à vue après avoir conduit 2 migrants blessés à l'hôpital...

Le système des immunités "n'est pas suffisant".

La Commission redemande que l'immunité soit le principe et l'infraction l'exception.

**Nous signalons dans le numéro 11\_1**

**11\_1/2576 – ASH 21/01/11 p. 20**

Information des demandeurs d'asile sur leurs droits : le Conseil d'Etat enjoint au gouvernement de revoir sa copie d'ici 4 mois.

Défaut de transposition de la directive 05 c/ normes minimales de procédure octroi et retrait du statut de réfugié. (10/12/10, n° 326704)

**11\_1/2591 – ASH 28/01/11 p. 24**

**Bilan 2009 de l'ANAFE : Indésirables étrangers**

Séparation des familles, manque d'administrateurs ad hoc pour les mineurs... toujours les mêmes alertes sur la zone d'attente de Roissy. On peut aussi accéder à un communiqué sur [www.anafe.org](http://www.anafe.org) pour avoir l'essentiel des infos.

**10-9 / 808 – ASH 24/12/10 p. 7-8 & 07/01/11**

**Un nouveau tarif social d'électricité**

Abattements augmentés de 10 points au 1er janvier (ouvert sur demande si ressources ≤ plafond CMU) (arrêté du 23/12/10 / JO 31/12/10)

Annonces d'Eric Besson : plus grande automaticité des droits **urte que possible", et à défaut de places dans les structures ; confirme la jurisprudence du Conseil : avec l'ATA pas besoin d'hébergement.**

"Inacceptable" pour les associations : GISTI, LDH... il faut doubler le nb de places en CADA.



# TRAVAIL SOCIAL

**Jeunesse :  
annonces, initiatives, informations**



*Les chiffres sont catastrophiques à bien des égards : nous ne pouvons pas critiquer des intentions louables... quant à de vrais changements... voyez plutôt les modalités du revenu d'autonomie sur lequel les remarques du Cnajep nous paraissent malheureusement très fondées.*

**A côté des annonces des partenaires sociaux on peut se reporter à l'analyse de Louis Chauvel et là c'est du structurel !! (biblio Monde 04/01)**

**Emploi des jeunes en 2009, 2 ressources**

**11\_1/2577 – Le Monde 15/01/11**

Photographie du marché du travail en 2009

Insee Première N°1331

Le chômage des jeunes a augmenté de 27% : "a touché principalement les jeunes hommes. Les jeunes sont plus concernés par des contrats courts et travaillent plus souvent dans la construction, l'hôtellerie et la restauration."

Emploi et chômage des 15-29 en 2009 -

Dares Indicateurs 072

56% sont actifs : taux de chômage atteint 17 %

L'emploi des jeunes est prioritaire dans l'agenda social 2011

**11\_1/2555 – ASH 14/01 & Le Monde 12/01**

**11\_1/2619 – ASH 11/02 & Le Monde 09/02**

Ouverture prioritaire au 1er semestre d'une négociation : "convenir rapidement de mesures concrètes (logement, transport, restauration, orientations, stages...)"

Les travaux ont commencé le 8 février et deux grands thèmes ont été retenus : accès et maintien dans l'emploi (logement, transport, stages abusifs, alternance...) et accompagnement par le service public de l'emploi.

Sachant que le taux de chômage des 15-24 ans est trois fois plus élevé que la moyenne et qu'un millions de moins de 30 ans sont au chômage...

**Les missions locales veulent prendre part au futur plan de relance de l'alternance (voir n° 10\_9)**

**11\_1/2598 – ASH 04/02/11 – p. 6**

Le CNML veut participer à hauteur de 50 000 jeunes (soit 10% des jeunes accueillis chaque année pour la 1ère fois) à l'objectif d'en former 800 000 d'ici 2015 via l'apprentissage.

Dans son courrier à Xavier Bertrand, le CNML demande un accompagnement des ML et des mesures spécifiques pour leur public.

Préconise la création d'un fonds sociale d'aide aux apprentis et de développer des parcours préparatoires à l'apprentissage.

**Revenu contractualisé d'autonomie pour les jeunes : le cadre de l'expérimentation est fixé**

**11\_1/2597 – ASH 04 & 11/02/11**

Annonce du plan "agir pour la jeunesse" (cf n° 10\_7) : décret n° 2011-128, 31/01, JO01/02/11



Portera sur 5 500 volontaires : mesurer les effets de l'allocation sur leur parcours d'insertion

18/22 ans révolus exigibles au CIVIS et inscrits en ML : contrat 2 ans jeune / ML, mêmes droits et devoirs que tous les bénéficiaires CIVIS

Allocation mensuelle : 250 € la 1ère année et dégressive la 2e (de 240 à 60 €).

18/23 ans révolus diplômés niveau licence minimum et inscrits à Pôle emploi depuis au moins 6 mois (sans indemnisation) : contrat 1 an jeune / Pôle emploi ; accompagnement spécifique et mêmes droits et devoirs que demandeurs d'emploi.

Allocation mensuelle : 250 €

Contrats prennent fin si manquement aux engagements, décision du jeune, ou éligibilité au RSA ; sommes peuvent être diminuées du montant de ressources d'activité (stages, travail...)

#### **Le Cnajep dénonce des ambitions "au rabais"**

Tant au niveau du nb de bénéficiaires que du montant de l'allocation ; s'interroge en outre sur leur accompagnement.

"Il est grand temps de rénovier le contrat social. (...) Ce qui nécessite de promouvoir l'accès des jeunes au droit commun et de les reconnaître comme des citoyens à part entière"

---

## **Nous signalons dans le numéro 11\_1**

### **Un point sur le RSA jeunes**

11\_1/2599 – ASH 04/02/11 – p. 7

Il peine à trouver son public (cf. n° 10\_8)

Roselyne Bachelot assure le 25 janvier "une très nette montée en charge" : au bout de 3 mois 6 280 bénéficiaires, 20 000 dossiers en traitement et environ 1 200 supplémentaires par semaine.

### **La part des étudiants issus des milieux populaires décroît**

11\_1/2581 – Le Monde 19/01/11

Voir conditions de vie étudiante dans le rapport de l'Observatoire national de la vie étudiante

---

## **Prévention spécialisée : où sont les filles ?**

11\_1/2540 – ASH 07/01/11 p. 30-33



*Recoupe bien sûr beaucoup de vos constats mais permet de voir que l'on fait comme les autres ? C'est un peu ça nous attirons votre attention sur un petit volet bibliographique dans la version en ligne.*

### **On disait "suffrage universel" mais de 1848 à 1944 les femmes ne votaient pas...**

De même "les jeunes" en prévention spécialisée sont majoritairement des garçons : ils représentent les deux tiers des accompagnements dans les 16 organisations de l'UPPS à Paris ; dans le 93 idem (livre de Josette Magne in biblio du n° 10\_5)

### **Les textes de référence du secteur ne parlent pas des filles ni de mixité : un impensé ?**

Patrick Dubéchet (socio) a analysé des rapports d'activités : fin des années 70 / début 80, absence presque totale du mot filles (10/15% des prises en charge) ; fin des années 80, elle apparaissent "en tant que catégorie spécifique" et dans les années 2000 représentent 25 à 39% des prises en charge.

La démographie de l'emploi a évolué de manière concomitante : le travail se féminise, ce qui n'est pas rapport avec la féminisation du public.

Le contact avec les filles est aussi favorisé par le rajeunissement du public : dans le 93, 40% de filles chez les 10/11 ans ; 37% chez les 12/13 ans ; 36% chez les 14/15 et 22,5% chez les 19/21 ans.

### **Les plus jeunes subissent moins de pressions familiales que les aînées, souvent en grande souffrance ("on ne parle que de leurs frères") ou inscrites dans des conduites à risques.**

Il faut inventer des stratégies parce qu'elles sont moins dans l'espace public que les garçons : on les rencontre dans les établissements scolaires, on monte des activités, on les reçoit

dans sa voiture, on leur parle au tel.... il faut persuader les grands frères et gagner la confiance des familles.

De Paris, de Nancy remontent des alertes sur la crispation accrue des familles (plus de camp...)

Une carte maîtresse pour les équipes, c'est le binôme mixte : permet de proposer des rapports de genre et des représentations moins stéréotypées de l'autre sexe (la présence de l'éducatrice rassure).

Proposer des activités mixtes est parfois lourd à gérer : il faut recadrer en permanence...

Les professionnels, ont un discours universaliste mais des pratiques différenciées selon les genres.... (étude des étudiants ETSUP, 2008) : conviction d'aptitudes différentes...

Les agents de la ville de Paris intervenant auprès de la jeunesse seront formés à ces questions (2011).

---

## **Proposition de loi sur le suivi des familles adoptée en 1ère lecture à l'Assemblée nationale le 13 janvier**

11\_1/2563 – ASH 21/01/11 p. 11-12 & 25-26



*Une loi pour pas grand-chose ? Ce n'est pas nouveau, et on peut se reporter à ce qu'en dit Laurent Mucchielli dans l'article sur la LOPPSI.*

### **Voir n° 10\_9 : transmettre les infos (ASE...) en cas de déménagement des familles**

Quelques remaniements : modalités de ces transmissions inter CG à fixer par décret pris après avis de la CNIL. Saisine de l'autorité judiciaire si transmission impossible (nouvelle adresse inconnue) et mise en danger de l'enfant (interruption mesure...) et en complément le Pdt CG "peut" saisir CPAM, CAF... (pour l'adresse).

Proposition en cours de préparation.

L'ANAS : "le pire a été évité" mais déplore "logique de pistage" et fait remarquer qu'un dispositif d'alerte entre services sociaux existe déjà.

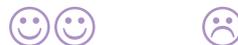
"Loi d'affichage sans moyens, qui a tendance à faire peser la responsabilité du risque sur les travailleurs sociaux".

GIPED (Etat, Dpts et assoc protection enfance) : la loi 2007 prévoit transmission d'infos vers observatoires et entre CG... mais pas de décret d'application à ce jour... d'où la loi ? qui concernera très peu de familles... que l'on signale déjà au Procureur...

---

## **Les juges des enfants sous tension**

11\_1/2612 – ASH 04/02/11 p. 36-39



*Comment vont-ils ? C'est une bonne question. Cet article récapitule changements, tendances, inquiétudes mais aussi volontarisme et ils ont du mérite... ces juges directement confrontés à la montée en puissance du sécuritaire. En creux s'y dessine une forme de bilan de la réforme 2007 de la protection de l'enfance sur laquelle nous avons tendance à alerter depuis quelque temps. A vous de voir.*

### **La Présidente de l'AFMJF les qualifie de "figure de l'autorité bienveillante".**

Depuis 2007 (réforme protection enfance) le recours à l'autorité judiciaire intervient en cas d'échec de la mesure administrative (la saisine directe reste possible) : aboutit à des saisines tardives avec cette situation très dégradées, ne laissant d'autre issue que le placement.

Dégradation de l'état des enfants et des familles (économique, social...) engorgement des mesures : "la surcharge des services mandatés en milieu ouvert fait que des décisions mettent des mois à être mises en œuvre". Aggrave les situations.

Le désengagement de la PJJ : aboutit à des prises en charge morcelées. IOE PJJ sur une famille mais si mesure AEMO, exécutée par le CG : incompréhensible pour l'utilisateur.

"On ne juge plus en fonction de ce qu'on pense nécessaire mais des mesures éducatives possibles" (Pdt TE Paris) Faute de moyens, certaines mesures ne sont plus exécutées, même si encore inscrites dans le droit.

Ils sont attachés à leur double compétence, et restent vigilants car les vellétés de séparer civil et pénal sont toujours présentes : s'ils perdaient le civil, ce serait un glissement vers du répressif. La primauté de l'éducatif est déjà mise à mal : la société et le droit se sont durcis à l'égard des jeunes et l'activité pénale s'est accrue.

Montée en puissance du parquet : 60% des affaires poursuivables traitées par la voie des alternatives aux poursuites ; mise à distance du juge des enfants par ce filtre.

Les peines planchers vont à l'encontre de l'accompagnement éducatif.

Mais ils résistent : comprendre la personnalité, le contexte du passage à l'acte... reste leur référence même si le modèle d'action se rapproche de celui des majeurs (CEF, EPM...)

Le manque de moyens handicape aussi au pénal : difficulté à trouver des lieux où placer les mineurs, ce qui concourt à une décredibilisation.

"Nous souffrons d'une disqualification depuis que les politiques se sont emparés de la question de la délinquance juvénile (...) le problème est d'emblée mal posé" (Pdt TE Paris)

La solitude leur pèse.

## Les ambivalences du service social scolaire

11\_1/2618 – ASH 28/01/11 p. 28-29



*Cet article concerne surtout les AS... mais des AS avec lesquelles vous travaillez tous les jours et il met l'accent sur une des difficultés principales et historiques de l'éducation nationale, sur soi. (références bibliographiques dans version Internet)*

### Par Daniel Verba, sociologue Univ Paris 13

"La question sociale a longtemps été ignorée de l'école" (tout signe distinctif laissé à la porte, égalitarisme républicain) mais les choses ont changé : décrochage scolaire, violence, absentéisme... la crise a envahi l'école.

"Dans bien des collèges, cet envahissement de la société est devenu le problème majeur d'une école devant se protéger pour rester l'École" (F. Dubet)

En 2007 3 200 AS scolaires à la fois "dans" et "hors" les murs, traitant de tout ce qui fait difficulté mais sans intervenir dans le pédagogique.

La question reste traitée en fonction de "sa supposée extériorité" (Fabrice Dhume)

Difficile de faire coïncider la culture élitiste du monde scolaire et la reconnaissance que prône le travail social. Les AS reconnaissent les "tribus" formées par les ados en opposition avec la culture scolaire, mais transmettent aussi les règles.

Compromis à trouver entre demandes de sanction et défense des élèves, entre missions de pacification et de porte-paroles des jeunes et des parents.

Risque d'apparaître toujours comme le représentant de "l'autre", mais "cette extériorité (...) est au principe même d'un service social qui n'est scolaire que pour mieux défendre son autonomie vis-à-vis de l'École" (J. Michel).

## L'ONES dénonce le recours aux "faisant

## fonction" dans les équipes éducatives

11\_1/2569 – ASH 21/01/11 p. 23-24



*C'est un simple sondage mais qui a le mérite d'attirer l'attention sur un vrai problème, par ailleurs connu et archiconnu, mais voilà ; nous sommes convaincus qu'on perd là de l'argent en définitive au lieu que l'on croit en gagner.*

En 2004 le Conseil économique et social proposait un plan de résorption de l'emploi non qualifié...

D'après l'enquête de l'ONES (150 répondants) : concerne l'ensemble des établissements et services

**Plus de 50% des personnels de certaines équipes (souvent les petites) n'auraient aucune formation ni diplôme en travail social ; mais se présentent souvent comme "éducateurs".... presque toujours le cas pour le travail de nuit par ex.**

2 dérivées : personnels diplômés à une qualification inférieure ou sans rapport avec le profil du poste.

Induit de la souffrance au travail : chez les non qualifiés bien sûr (impuissance, et conséquences parfois lourdes pour les usagers...) mais aussi chez les professionnels qualifiés (perte de sens...).

L'ONES demande que la qualification réelle soit une des critères de l'évaluation des établissements et une évaluation nationale ; souhaiterait une évolution vers la réglementation du métier (comme pour les AS).

Aforts : étude à nuancer (simple sondage) mais favorable aussi à une évaluation nationale et un accompagnement vers des formations ad hoc

## Expériences, points de vue, éléments repérés



*Accueil d'urgence : du beau boulot mais les contrats des travailleurs sociaux sont précaires...*

*Il serait dommage de ne pas connaître l'existence du Secours islamique France.*

### Un accueil d'urgence de niveau 1 : la traversée de l'hiver 11\_1/2543 – ASH du 7 janvier 2011 p. 34-37

Géré par l'Armée du salut (banlieue de Lille). 40 places ouvertes du 3/11 au 30/03: en 2009 274 personnes accueillies (arrivent par le 115).

5 travailleurs sociaux + 1 veilleur nuit : accueil, repas, nuit, ouverture de droits, mais accueil à bas seuil sans obligation de suivi. Gratuité, lieux de stockage protégés (lecteurs CD...). Équipe démunie face aux pathologies mentales et aux fins de vie (manque de structures, manque de places...)

Manque de pérennité : contrats de 5 mois ....

### Le Secours islamique France : maraudes en Seine-St-Denis tout au long de l'année

11\_1/2574 – ASH 21/01/11 p. 38-41 & Le Monde 31/12/10

3 maraudes hebdomadaires à destination des SDF : équipe essentiellement bénévole et travail en lien avec le SAMU social du 93 qui apprécie que la maraude soit maintenue en dehors de l'hiver.

Le Secours islamique a été créé en 1984, la branche France en 1991 (dédiée à l'international) et a commencé ces maraudes depuis l'hiver 09-10.

ONG reconnue par l'ONU, elle fait partie du syndicat France générosités qui regroupe les organisations faisant appel à la générosité : 75 000 donateurs en France et des fonds importants : l'aumône est un des 5 piliers de l'islam.



"Le nom est parfois lourd à porter"

### Missions locales au cœur de l'action sociale

11\_1/2578 – Lien Social du 20/01/11 – p. 10-15

Elles sont efficaces, fragiles, débordées, vous le savez mais vous pouvez utilement lire dans ce dossier comment elles font appel à des sociologues pour mieux connaître leur public ou à la prévention spécialisée pour toucher les publics les plus éloignés de l'emploi. Et que plus de 50% proposent un accompagnement psychologique aux jeunes.

### Un programme pour lutter contre la précarité énergétique lancé par Gefosat dans l'Hérault

11\_1/2609 – ASH du 4 février 2011 p. 40-43

Depuis 2002 ce Fonds d'aide aux travaux de maîtrise eau et énergie (Fatmee) suit 80 familles par an : thermiciens, travailleurs sociaux, représentants d'assoc de défense des locataires. Bilan énergie et accompagnement "alpha et oméga" : contacter propriétaires, monter microcrédit, surveiller travaux.... www.gefosat.org

### Service Social du travail : sur le front des risques psychosociaux

11\_1/2594 – ASH du 28 janvier 2011 p. 30-41

L'émergence de cette problématique est-elle une occasion pour ces AS d'asseoir leur légitimité ? Tour d'horizon de cet aspect de la profession.

## Professions sociales et établissements



*CC66..., si vous ne comprenez plus très bien, c'est normal!!, mais ce n'est certes pas une raison pour vous en désintéresser....*

11\_1/2596 – ASH 04/02/11 – p. 33

### Vers de nouvelles négociations sur la révision de la CCNT 66 ?

Le 13 juillet dernière commission : les employeurs annoncent qu'ils présenteront un projet formalisant les travaux, dans le cadre d'une "révision" (soit art. 3, négociations dans les 3 mois à compter de la notification du texte).

Le Syneas demande une commission pour présenter ce projet courant février et s'engage à "notifier seul le texte" et à le présenter aux syndicats : divergence avec la Fegapei ?

En outre le Syneas reste favorable à moyen terme à une "convention de branche étendue".

Les syndicats dénonçaient un "coup de force" en juillet et sont dubitatifs devant cette initiative.

La CGT : la direction générale du travail souhaite une rencontre le 14 février "à propos d'une éventuelle révision".

11\_1/2550 – ASH 14/01/11 p. 30-31

### En 2009, le secteur associatif sanitaire, médico-social et social a poursuivi son expansion (+1%)

55% de l'emploi associatif global : 4 000 associations de plus depuis 2000.

Principalement en progression : emplois liés au grand âge et au handicap, puis l'aide à domicile.

Source Uniopss "fiche pratique du CNAR"

11\_1/2593 – ASH 28/01 & 04/02/11

### Les recommandations de l'IGAS pour sortir du rouge les services d'aide à domicile sont publiées

Un constat pertinent mais des pistes de réformes insuffisantes, voire contestables", pour le collectif des 16 (ASH 04/02 – p. 31-32)

### Justice des mineurs : les nouvelles conditions de réalisation des mesures d'investigation

"Mesure judiciaire d'investigation éducative" (MJIE), qui inquiétait les assoc (voir n° 10\_6).

Recueil d'infos incontournables et un ou plusieurs modules

d'approfondissement : 5 mois max (au lieu de 6) ; au pénal délai fixé par le juge.

11\_1/2585 – ASH 28/01/11 p. 9-10

### ANESM : programme de travail pour 2011-2012

Réaliser ce qui n'a pas pu être fait en 2010, du fait de sollicitations imprévues (CNSA par ex.).

Seule la recommandation sur le questionnement éthique a été diffusée : une autre sur partage d'infos en protection de l'enfance est en cours d'édition.



### Emploi des jeunes

2 ressources dans Jeunesse (travail social)

Et 2 ouvrages dans la bibliographie du Monde

## Le nombre de demandeurs d'emploi a de nouveau progressé en décembre

11\_1/2601 – ASH 04/02/11 p. 8



*Que vous dire ?*

Le nb de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 1 % en 1 mois et de 3% en un an (c'était + 18,5% en 2009).

S'établit à 2 725 200 personnes en métropole.

Les femmes (+4,9% sur 1 an) sont plus touchées que les hommes (+ 1,4%).

Le nombre de jeunes en catégorie A

a augmenté de 1,1 % en 1 mois

et diminué de 5,2% en 1 an

Toutes catégories confondues : augmentation de 1,4% en décembre et 19,8% en 1 an.

Inscriptions à Pôle emploi en baisse de 5,2% en décembre (- 3,6% sur 1 an)

Sorties de Pôle emploi: baisse de 5,2% en décembre (- 6,1% sur 1 an)

Le ministère annonce de nouvelles mesures dès les prochaines semaines

DARES – Indicateurs n° 006

## Contrats aidés : confirmation des restrictions pour 2011 et une étude de la DARES sur 2008

11\_1/2564 – ASH 21/01/11 p.12-15 & 24



*Tout le monde le savait : ce qu'on ne peut ignorer avant... de voir si ça bougera ou pas.*

Nombre de CUI en baisse de 25%- (voir n° 10\_6)

Niveau prise en charge Etat réduit pour les contrats des



bénéficiaires RSA : invite les CG "à assumer pleinement leurs responsabilités"....

Non-marchand : répartition entre régions d'après prescriptions 2010 : le budget ne peut pas être dépassé, prise en charge 70%, durée moyenne 8,58 mois , et hebdo 21,9 heures.

Marchand : prise en charge 30,7%

Les renouvellements doivent être limités.

Les ZUS resteront prioritaires ainsi que chômeurs longue et très longue durée (seniors et jeunes) ; les ML devront privilégier les jeunes en CIVIS mais leur enveloppe de contrats sera conditionnée à leurs performances 2010...

Possibilité de majorer la prise en charge pour les employeurs mettant en œuvre des actions améliorant le retour à l'emploi.

Sur application du CUI dans les DOM, voir Circ. DGEFP 11-102 du 12/01/11 à paraître au BO.

CPCA et Usgeres réclament une "concertation au plus haut niveau de l'Etat" avec tous les acteurs concernés par cette baisse

### **Les contrats aidés dans les ZUS en 2008 13% des 311 000 personnes en CAE / CAV (non marchand) ou CIE (marchand) résidaient en ZUS.**

Majoritairement dans le secteur non marchand.

DARES – Analyses n° 092

---

## **RSA : bilan d'étape du comité d'évaluation**

11\_1/2546 – ASH 14/01/11 p.5-6



*Ce dispositif est intervenu à un moment qui n'était pas favorable, cela nous le savons tous. Mais les paramètres suivants sont plutôt positifs.*

### **Bilan depuis sa généralisation en juin 2009, le définitif viendra en décembre.**

Progressions limitée du RSA "activité"

1,8 millions d'allocataires en septembre 2010 (soit 3,8 millions de personnes couvertes) : 1,1 million pour le RSA "socle", 200 000 "socle + activité" et 450 000 RSA "activité"

RSA socle : a pris sans pb le relais du RMI et de l'API (personnes seules et familles monoparentales y sont fortement représentées).

RSA activité : 53% des bénéficiaires ne percevaient pas de minima sociaux auparavant mais progression limitée

Dispositif dynamique : chaque mois 5% de foyers sortants et 5% de foyers entrants, + mobilité à l'intérieur du dispositif, même si un tiers des bénéficiaires y a une ancienneté de plus de 3 ans.

#### **Dispositif méconnu par les allocataires**

Surtout le RSA activité : "limite le recours de certains travailleurs à revenus modestes"

Pactes territoriaux insertion : pas finalisés partout

Roselyne Bachelot souhaite un nouvel élan : en décembre 41 Dpts impliqués (15 pactes signés, 5 élaborés et 21 en cours de conception) – ASH 04/02

#### **Impact sur la pauvreté et l'accès à l'emploi**

RSA activité a amélioré le niveau de vie : 71 000 foyers ont franchi le seuil des "bas revenus" fin 09

RSA socle : davantage d'inscriptions en tant que demandeurs d'emploi qu'avec le RMI auparavant.

Pour le 1er rapport se reporter au n° 09\_11

---

## **Un décret permet de récupérer les indus de RSA sur les autres prestations sociales**

11\_1/2539 – ASH 07-28/01/11



*Bien sûr nous comprenons bien que c'est technique, texte d'application d'une loi votée en 2009, cela n'a rien d'un coup de tonnerre mais tout de même à nos yeux reste posée la question du comment on élabore ce genre de décision. Tout simplement, et pour le coup nous nous mettons à rêver de chiffres : combien cela représente pour l'administration, et combien cela pèse-t-il sur les ménages concernés ?*

Petit historique : les organismes débiteurs de prestations familiales peuvent récupérer les montants versés à tort pour une allocation sur un autre type d'aide : cette "fongibilité" permet de regrouper différents indus et de les récupérer en un règlement global (loi financement sécu 09).

Un décret de 07/09 applique le mécanisme aux indus des prestations familiales, AAH et APL.

Le nouveau texte étend ce mécanisme au RSA

Décret n° 11-99 du 24 janvier, JO du 26/01/11

Indus RSA pourront être récupérés sur les échéances à venir de prestations familiales, APL, AAH et inversement.

Pour accélérer le recouvrement de ces indus, le texte rehausse à 45 € le montant de la retenue forfaitaire mensuelle (au lieu de 39 €).

Réactions : inquiétude pour les plus pauvres

CNLE : avis défavorable le 18/01/10 . Opposé à des recouvrements si l'allocataire n'est pas responsable des indus ; la fongibilité l'inquiète au niveau des ressources. CNAF : même position

Courrier Uniopss aux ministères cohésion sociale et logement : demande une modif. suivant CNLE.

Enfin, une lettre-circulaire de la CNAF a anticipé la mise en œuvre du 2e décret.... en février 2010.

---

## **Un rapport du sénat (n° 53) : le RSA est financièrement neutre pour les départements**

11\_1/2600 – ASH 14/02/11 – p. 7



*Il s'agit du contrôle budgétaires des conditions de mise en place : ne nous cachons pas que c'est technique mais... gageons tout de même que les Dpts apprécieront ce texte (3 sénateurs UMP).*

### **Financements**

L'extension de compétences liée à la substitution du RSA à l'API a été intégralement compensée et ils n'abordent pas la compensation du RMI (n'entrait pas dans le champ de leur contrôle).

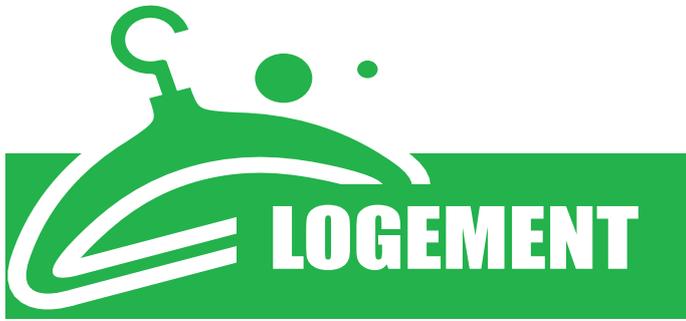
Critiquent la gestion du FNSA dont les excédents ont financé la prime de Noël : préconisent d'en réaffecter une partie aux Départements.

Mise en place

Les difficultés initiales ont été aplanies (les CAF ont fait face).

Questions structurelles en suspens : multiplicité des acteurs, question des droits connexes, montée en charge du RSA jeune, cloisonnement des approches professionnelles et sociales.

Suggèrent un "guichet unique personnel".



## Pour son 16e bilan, la Fondation Abbé-Pierre déclare "l'état d'urgence"

11\_1/2603 – ASH 04/02 (26-27) & Gaz Com 07/02

Le Monde 01/02/2011



*La couverture est noire; au-delà de ce qui est dit et redit, nous saluons la pugnacité l'appel à la responsabilité de tous c'est à suivre bien sûr, mais comme le rappelle la Fondation en ce domaine "la violence sociale n'est pas visible"....*

Pour alimenter le débat et faire "que le problème du logement soit l'un des trois ou quatre sujets majeurs du programme" de la présidentielle 2012, les propositions seront soumises aux assocos, acteurs du bâtiment, bailleurs sociaux, syndicats... appelés à se prononcer sur "un contrat social pour le logement" à partir de l'automne.

Crise du logement + récession économique et intervention publique insuffisante : en 09 indicateurs en rouge (chômage, pauvreté...).

### La situation des publics déjà fragiles a empiré

De plus en plus de SDF aux portes de structures d'hébergement saturées (en Isère le 115 a reçu en été 2010 autant d'appels que l'hiver précédent...). S'ensuit une mise en concurrence entre les publics au détriment des demandeurs d'asile par ex.

FSL davantage sollicité et parfois détourné de sa vocation d'aide ponctuelle ; on concentre les plus en difficultés dans des parties anciennes du parc social "territoires d'exclusion" ; et aussi recours à des abris de fortune, retour des bidonvilles...

"Nos outils de protection ne sont plus calibrés"

### Extension du domaine de la crise du logement

Classes moyennes, retraités, commerçants... : le surendettement a augmenté entre 08 et 09, et les expulsions aussi (+ 5% en 09).

### Redistribution en panne

Droits APL des bénéficiaires RSA réévalués tous les 3 mois (instabilité dans les budgets ; la hausse du revenu ne compense pas toujours la baisse de l'APL) ; construction insuffisante ; budgets 2011 APL et aides à la pierre à la baisse : attribution de droits (DALO) dont on ne garantit pas l'effectivité plutôt que redistribution.

La politique du "tout propriétaire" est jugée inégalitaire et souvent un "leurre" : être propriétaire n'est pas une sécurité en soi...

La Fondation chiffre à 10 millions, le nombre de personnes touchées dont 3,6 millions mal logés.

Invite à une rupture

Produire et capter des logements (loi foncière) ; maîtriser les prix et réguler les marchés ; construire une ville de qualité (renforcement loi SRU) ; prévenir les expulsions de manière "réellement efficace".

Téléchargeable [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

## Insee : plus de trois millions de personnes exclues d'un logement décent

11\_1/2537 – ASH 07/01/11 p.26-27



*On ne peut pas dire qu'on ne sait pas...*

**Soit 3,2 millions de personnes (années 2000).  
133 000 personnes "sans domicile"**

33 000 à la rue ou hébergées pour durées très courtes (centres d'urgence...), surtout des hommes, 50% de franciliens ; 66 000 hébergées pour des durées plus longues (CHRS...) dont 40% de femmes et 30% de mineurs (25% des places en Ile-de-France et 25% entre Rhône-Alpes, PACA et Nord-Pas-de-Calais) ; 34 000 accueillies avec convention ALT : logements ou chambres.

**117 000 personnes sans logement personnel**

**38 000 à l'hôtel (médiocre...), majoritairement des hommes franciliens mais 17% d'enfants; 79 000 hébergées chez des particuliers en dehors de la famille, majoritairement des hommes jeunes ouvriers et employés (ressources insuffisantes).**

2,9 millions de personnes dans des logements privés de confort ou surpeuplés en 2006

85 000 en habitats de fortune (mobile homes...) ; 2,1 millions en logements privés de confort (insalubre, chauffage...) ; 800 000 en logements surpeuplés (127 000 cumulant les deux).

110 000 personnes en habitations mobiles

1 million en grande difficulté sur budget logement

Insee première n° 1330

## Benoit Apparu donne des chiffres et une feuille de route tandis que le "Collectif" d'associations veut être reçu par le chef de l'Etat

11\_1/2583 – ASH 07 & 28/01/11 p.13 & 23-24

11\_1/2583 – ASH 04/02/11 p. 10-11 & 27



*La feuille de route est-elle incantatoire ? Si l'on en croit le Collectif... mais le collectif en ce début d'année est rejoint par la Fondation Abbé-Pierre... et par l'Insee.*

### Conférences de presse du secrétaire d'Etat (les 20 et 31 janvier)

131 509 logements sociaux financés en 2010 : "record absolu depuis 30 ans" (et +9,7% en 1 an)

Offre mieux ajustée à la réalité des besoins : augmentation de la part consacrée aux zones les plus tendues et effort sur les loyers les plus bas.

71 000 logements mis en service, l'ensemble des livraisons suivant dans les 3 ou 4 ans à venir.

### Feuille de route du gouvernement

Améliorer qualité et rotation des 110 000 places d'hébergement (20 millions ANAH en 2011).

Accompagner vers le logement : développer l'intermédiation locative (2 315 logements fin 2010, passer à 5 000 fin 2011) et les places en maisons-relais (9 300 fin 2010, passer à 12 000 en 2011) ; accompagner plus de 12 000 ménages vers et dans le logement (en moyenne 6 mois).

S'assurer de l'opérationnalité des SIAO.

Faciliter l'accès au logement social : bases de données départementales des demandes en avril.

DALO : porter le nb de ménages relogés au-delà du nb de ménages reconnus prioritaires pour combler le retard actuel.

### Conférence de presse du "Collectif" qui interpelle Nicolas Sarkozy

Une alerte après tant d'autres ( n° 10\_8 par ex).  
Fdtion Abbé Pierre : "gâchis économique, social et sanitaire ;  
"fossé entre la violence sociale que produit le mal-logement et la  
prise en compte de nos demandes"

FNARS : "les choses avancent lentement, stagnent, voire  
régressent" (cf. LOPPSI qui criminalise les campements)

Redemandant : entrevue avec le Président, moratoire sur  
les expulsions, application des principes de continuité et  
inconditionnalité....

Chiffres 2010 : les logements ne sont pas livrés, 40 000 sont  
"inaccessibles aux demandeurs de logements sociaux" et le  
gouvernement a refusé de reconduire le plan de cohésion sociale  
qui a abouti à ces financements...

Le Collectif invite les assocés à accompagner les personnes  
hébergées de manière temporaire (période hivernale) dans le  
dépôt de dossiers DAHO (droit hébergement opposable) pour  
obliger l'Etat à leur fournir une solution.

11\_1/2583 – ASH 04/02/11 p.10-11

## Le Conseil national des villes appelle à une politique du logement "équitable"

11\_1/2536 – ASH 07/01/11 p.22-23



*Une fois encore l'avis des intervenants de  
terrain est confirmé : ils pointent eux aussi  
les effets pervers de la logique "logement  
d'abord" dans un contexte de pénurie.... mais  
si personne n'écoute les avis???*

Exprime "sa plus vive inquiétude" dans un appel du  
16/12 : "sous couvert d'un appel au logement d'abord [on  
oriente] le logement social existant vers l'accueil voire  
l'hébergement des seules populations les plus démunies"  
(...) "va à l'encontre de l'équilibre nécessaire entre mixité  
sociale et droit au logement"

Ne pas faire des quartiers rénovés des territoires d'accueil  
DALO, maintien d'une politique nationale d'hébergement  
(accompagnement social préalable à l'insertion dans le logement)  
et critères unifiés d'attribution par bassin d'habitat.



Sida : données 2009, une demande du  
Conseil Des informations sur le secteur de la  
toxicomanie



*Ce que l'on ne peut ignorer du point de vue de  
la MILDT. Quant aux centres d'injection, les  
clivages sont forts et c'est à suivre....*

11\_1/2552&533 – ASH 14/01/11 p.15 & 29

La MILDT est satisfaite des résultats du plan 2008-2011 –

## cf. La lettre n° 43 – janv. 2011

"Baisses sensibles" pour la plupart des consommations et  
drogues perçues comme plus dangereuses (cf. enquête EROPP  
2008).

Renforcement et diversification des dispositifs de soins (moyens  
sup. pour populations vulnérables).

Clarification des messages de prévention.

**Stages sensibilisation (loi prévention délinquance 07) :  
plus de 7 000 prononcés par les juridictions.**

Dans chaque ARS un référent "addictions" sera l'interlocuteur  
du chef de projet MILDT.

Naissance de la Fédération Addiction, issue de la fusion entre  
Anitea&F3A

**Entretien avec Nathalie Latour, déléguée générale.**

Projet associatif disponible sur [www.anitea.fr](http://www.anitea.fr)

Reste à valider un "traité de fusion" (AG 05/11)

La fédération représente 85% du dispositif médico-social (551  
adhérents).

11\_1/2572 – ASH 21/01/11 p.30

L'académie de médecine émet un communiqué négatif sur les  
centres d'injection (11/01)

Sur cette question, voir in n° 10\_6

"Une démarche médicale ne peut consister à favoriser  
l'administration de la drogue quia généré l'addiction"; modification  
de "l'image répulsive" des drogues.

Act Up : dénonce une confusion entre prévention et politique de  
réduction des risques.

La MILDT se félicite de cet avis.

## Un "Manifeste des médecins solidaires"

11\_1/2571 – ASH 21/01 & Le Monde 18/01/11



*Eh oui nous aimons, beaucoup, et créditions  
ces initiatives d'une grande efficacité. Voilà  
c'est dit.*

120 médecins veulent "résister aux consignes de restriction"

A l'origine le Dr Poupardin (Val-de-Marne), en conflit avec  
l'assurance maladie parce qu'il fait bénéficier systématiquement  
ses patients en longue maladie de remboursements à 100%.

Dr Ménard, installé dans le 93 (Synd. Médecine générale), :  
"sortir du bricolage pour aider les patients à avoir un meilleur  
accès aux soins"

## Un bilan sombre du "pôle santé" du médiateur de la République

11\_1/2586 – ASH 28/01/11 p.11-12



*Il est sain de dénoncer ces violences-là, qui  
abiment elles aussi très sûrement le dit "lien  
social"; aussi avons-nous choisi de traiter ce  
rapport et non simplement de le signaler.*

**14 000 requêtes reçues en 2010 par ce pôle  
chargé de renforcer le dialogue entre les  
usagers et les professionnels de santé ([www.securitesoins.fr](http://www.securitesoins.fr))**

39% concernent un événement indésirable (médical ou  
chirurgical) ; 20% concernent des faits de maltraitance ou de  
violences ; viennent ensuite insatisfactions, non-respect des  
droits, discriminations et manquements à la déontologie.

18% émanent de professionnels en situation de dialogue bloqué  
avec un patient ou subissant des menaces.

Points soulignés pour 2010 : non-respect des patients, proportion grandissante des signalements (interventions de tiers)

Préconise une meilleure coordination entre médico-social et sanitaire.

Relève : "usure psychique" des professionnels, mauvaise application de la loi Leonetti (2005), tensions liées à l'application du principe de laïcité avec ce phénomène nouveau : port de signes religieux ostensibles par le personnel soignant.

---

## Accouchement sous X : vers une remise en cause ?

11\_1/2613 – ASH 04/02/11 & Le Monde 27/01/11



*C'est à vous de voir... mais en restant attentifs au fait que sous des mots simples courent des enjeux fondamentaux.*

### Il concerne environ 600 accouchements par an

En juillet 2009, la Cour de cassation refuse d'établir la filiation entre des grands-parents et leur petit-fils né sous X : Nadine Morano annonce une évolution vers un "accouchement protégé"

En janvier 2001 la cour d'appel d'Angers confie la garde d'une fillette née sous X à ses grands-parents biologiques, contre l'avis de la mère, s'appuyant sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

### Le rapport Barèges fait des propositions

"Supprimer l'anonymat tout en maintenant le secret" : éviter risques de délaissement, etc.

La femme indiquerait son identité sans qu'elle puisse faire l'objet d'enquête ou tests génétiques.

Renforcer l'accompagnement des mères en amont

Améliorer contenu du dossier de l'enfant : davantage d'éléments d'histoire non identifiants.

Rénover CNAOP : intégrer un représentant d'une assoc de mères ayant accouché sous X entre autres.

Le Planning familial "extrêmement" inquiet

"Il ne s'agit pas d'une légère inflexion de la loi (...) mais bien de la remise en cause d'un droit fondamental des femmes et de la protection des enfants" "L'accouchement sous X respecte le droit de chacun(e) à ne pas être parent".

Est à l'œuvre "le principe idéologique qui fait primer les liens de sang sur les liens sociaux".

**UNAF : opposée à l'assouplissement du CNAOP et voudrait une évaluation du dispositif de l'accouchement sous X avant transformation.**



## Suspension des allocations familiales pour absentéisme : le décret et une circulaire

11\_1/2584 – ASH 28/01 & 11/02/11

+ Le Monde 23/01/11



*Comme quoi tous les textes ne tardent pas à être publiés ?? C'est à croire et c'est un peu consternant que l'avis des acteurs de terrain ne soit (jamais ?) pris en compte..., à cela près que la circulaire paraît très modérée... Affichage ? C'est à suivre...*

### Sur le détail du dispositif voir le numéro 10\_7

Décret n° 2011-89 du 21 janvier 2011, JO 23/01/11

Modalités de calcul applicables depuis le 24 janvier 2011 - Texte en ligne (ministère solidarité)

Circ. n° 2011-0018 du 31-1-11, BOEN n° 5 (03/02)

Préconise de nombreuses étapes pour que cet "ultime recours" soit de fait exceptionnel...

---

## L'Éducation nationale dresse un bilan "encourageant" des réseaux "ambition réussite"

11\_1/2548 – ASH 14/01/11 p.15-16



*Recoupe les éléments du rapport de l'ONZUS. On ne peut que s'en féliciter même si l'objectif est loin d'être atteint, c'est le moins que l'on puisse dire.*

**Remplacent depuis 2006 les réseaux d'éducation prioritaire : un réseau = un collège et les écoles de son secteur. 254 collèges et 1 721 écoles en septembre 2009 (avec équipes renforcées).**

Des écarts se réduisent

Diminution des redoublements plus forte qu'ailleurs, et moindre proportions d'élèves en retard mais les écarts restent importants.

CM2 : la maîtrise des compétences de base en math progresse mais pas en français.

En 3e : baisse de la maîtrise des compétences en math et en français, écarts très importants avec les collèges hors de l'éducation prioritaire.

Progressions du taux de réussite au brevet

Taux d'accès en classe de seconde identique pour les élèves en RAR et les autres et réduction des écarts pour les accès en seconde générale et technologique (restent importants). Mais

les écarts se creusent pour l'accès en classe de première.  
La ghettoïsation massive des collèves évitée  
Les caractéristiques sociales du public n'ont pas évolué  
(assouplissement de la carte scolaire).  
Bilan sur le site de l'éducation prioritaire.

## La Commission européenne lance un plan de lutte contre le décrochage scolaire

11\_1/2607 – ASH 04/02/11 p. 24



*Nous sommes frappés de la proximité d'analyse avec l'ouvrage signalé en biblio du Monde "Les décennies aveugles". C'est à suivre.*

### A un moment de coupes budgétaires dans plusieurs États (y compris en France).

La stratégie "Europe 2020" prévoit de réduire à moins de 10% le taux d'abandon scolaire.

14,4% aujourd'hui : 12,3% en France (17e).

En 2009, 6 millions de 18/27 ans ont quitté le système éducatif avec un diplôme du 1er cycle de secondaire : or d'ici 2020 85% des emplois exigeront qualifications élevées ou moyennes.

La lutte contre le décrochage implique des politiques d'éducation, de jeunesse, de protections sociale... Elle recense des bonnes pratiques, dont programmes ambition réussite, PPRE...

Prévenir : éducation et accueil de haute qualité pour la petite enfance et soutien aux enfants de langue maternelle différente.

Intervenir : soutien ciblé, systèmes d'alerte rapide, mise en réseau avec intervenants extérieurs à l'école, parrainage...

Compenser : passerelles permettant de réintégrer les systèmes d'éducation (2e chance...)

Communiqué IP/11/109 du 31/01/2011

## Les défis de l'intégration à l'école 50 propositions du HCI pour faciliter l'intégration des élèves issus de l'immigration

11\_1/2604 – ASH 04/02/11 p.21-22



*Les recommandations relatives aux élèves non francophones laissent un sentiment de sidération: ces mesures de bon sens ne sont dont pas mises en œuvre. Et il faut continuer à lire parce que le reste est délicat... notamment à propos de la laïcité. Nous vous laissons juges, mais n'est-ce pas un peu directif ?*

### Le défi migratoire : élèves non francophones

Accueil en dehors des ZEP ; accompagnement spécifique (acquisition français) ; distinguer les difficultés scolaires des situations de handicap linguistique lors des orientations.

Le défi social : inégalités socio-économiques

Mieux impliquer les parents : moments de rencontre et faire respecter les rythmes de l'école (rappeler les sanctions pour absence : motifs religieux ou voyages dans le pays d'origine) ; aide personnalisée, école obligatoire dès 3 ans.

### Le défi culturel : renforcer le principe de laïcité

"Refuser tout compromis sur le contenu des programmes" et sur l'assiduité scolaire; "faire respecter la laïcité par les collaborateurs occasionnels du service public, y compris aux parents accompagnateurs de sorties scolaires".

## Nous signalons dans le numéro 11\_1



### 11\_1/2558 – ASH 14/01/11

Décrochage scolaire : le niveau de qualification des jeunes concernés par le repérage est fixé

Décret 2010-1781, 31/12/10, JO 01/01/11

Les établissements scolaires doivent transmettre aux ML et Pôle emploi les coordonnées des anciens élèves n'étant plus inscrits dans une formation et n'ayant pas atteint les niveaux bac général ou diplôme à finalité pro (V ou IV) ;

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

Décret 2010-1780, 31/12/10, JO 01/01/11

DIMA : des collégiens (15 ans) pourront suivre une formation en alternance d'une année scolaire.

Acquisition du socle de connaissances + découverte d'un ou plusieurs métiers.

ERS : mises à disposition de personnels PJJ

Accord-cadre – BOEN n°1 du 06/01/11



## Le Monde en janvier – 11\_1 / 2549

Le destin des générations : structures sociales et cohortes en France du XX<sup>e</sup> siècle aux années 2010



### Autant avoir les yeux ouverts !!

1ère édition du Destin des générations en 1998 : "Nous n'avons rien fait alors que nous savions (...) la jeunesse a servi de variable d'ajustement"

Triple déclassement : scolaire "jeunesse de classe moyenne du point de vue des diplômes mais en deçà de la classe ouvrière du point de vue des revenus" ; intergénérationnel (trajectoires sociales descendantes) et systémique (remise en cause des droits sociaux futurs).

"A droite comme à gauche, l'enjeu est de servir les droits acquis plutôt que de développer ceux de demain" Cette paupérisation de la jeunesse menace la démocratie. (édition du 4 janvier 2011)

Présentation sur le site de l'éditeur

Nous signalons un compte-rendu de l'édition 1998 par Eric Widmer (in revue l'Homme de l'EHESS)

Louis Chauvel – PUF - 456 p. – 19 €

### Les Décennies aveugles (édition du 28 janvier)



Les recommandations de la Commission européenne illustrent ce texte (voir scolarité).

Économiste (CNRS) : examine 40 ans de politiques de l'emploi ; pactes pour l'emploi des jeunes, qui reposent sur "une stigmatisation" et institutionnalisent leur précarité ; développement



de l'emploi non qualifié : raté le coche de l'économie de la connaissance (NTIC...).

Renverser "paradigmes" et répertorier besoins.  
Philippe Askenazy – Seuil – 308 p. – 20 €  
En scolarité les recommandations de la Commission européenne, vont dans le même sens.

---

## ASH du 7 janvier 2011 – 11\_1 / 2541

### Cinq revues

**Les nouveaux visages du sans-abrisme**  
Sans-abri en Europe – Feantsa – automne 10  
*S'intéresse aux jeunes, enfants et familles : parcours, besoins et bonnes pratiques*

**Vers de nouvelles pratiques participatives ?**  
Les politiques sociales 3&4/2010 – 20 €  
Présentation & achat ([www.lespolitiquessociales.org](http://www.lespolitiquessociales.org))

**Participation citoyenne, empowerment, "capabilité"... changements de perspective proposés et obstacles rencontrés.**  
Décentralisation dans le champ social : où en est-on ?  
Informations sociales n° 162 – CNAF – 6,50 €  
Présentation et achat ([www.caf.fr](http://www.caf.fr))

**Financements, transferts de compétences... qu'en sera-t-il ? privatisation, logique de performance... ?**  
Contenir ou enfermer ?  
V.S.T. n° 108 – éd. érès – 16 €  
Présentation et achat ([www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com))

**Les CEMEA réfléchissent sur la fonction contenante: régresse-t-elle avec les tendances récentes (mineurs sous main de justice ou obligation de soins...)**  
Sport et corps... social  
Empan n° 79 – éd. érès – 16 €  
Présentation et commande ([www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com))  
Regard sur la société à travers le prisme du sport.

### Nous signalons deux ouvrages :

**L'exclusion bancaire.**  
Le lien social à l'épreuve de la rentabilité  
Georges Gloukoviezoff – Ed. PUF – 384 p. 26 €  
Présentation détaillée sur [www.puf.com](http://www.puf.com)  
*Décortique le processus de dégradation des relations entre les banques et les clients au revenus modestes aboutissant à l'exclusion.*

**La désobéissance éthique**  
Entretien avec l'auteur p. 38-39  
Enseignants, conseillers Pôle Emploi, hospitaliers, psychiatres, chercheurs, magistrats, policiers... Ils ne feront pas ce qu'ils estiment être un "sale boulot" (programmes scolaire, radiations...)  
Elisabeth Weissman – Ed. Stock – 364 p. – 19,50 €

---

## ASH du 14 janvier 2011 – 11\_1 / 2551

**Écrire dans le secteur médico-social.  
Un mot pour un Autre**



On ne risque rien à aller voir.... qu'en pensez-vous ?  
L'auteur, ES puis CSE et formatrice, sait qu'écrire est incontournable mais ne s'improvise pas: guider dans la recherche du mot juste est son but.  
Véronique Bodin – Ed. L'Harmattan – 13,50 €

---

## ASH du 21 janvier 2011 – 11\_1 / 2573

**L'invention de l'enfance inadaptée. L'exemple de Toulouse Saint-Simon (1950-1957)**



*Décidément Toulouse... on peut se reporter à la Bibliographie du 17 décembre aussi*

En 1942 c'est la 1ère école pour la formation de ces "rééducateurs" qui deviendront ES en 1946.

Complétée en 1943, par un centre d'accueil pour les "jeunes inadaptés"

Constitution du secteur et professionnalisation des ES indissociables de l'histoire de Saint-Simon.

Présentation et sommaire [www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Ouvr. Coll. Dir. Maurice Capul- érès – 592p – 32 €

---

### Fractures françaises



*Une voix discordante, nous aimons. Lire au moins l'entretien et noter que l'on peut voir les choses différemment ? Ce serait déjà pas mal.*

Entretien avec l'auteur, géographe (p. 42-43)

"Vu des grandes métropoles, on imagine que les banlieues sont nos territoires ouvriers et populaires modernes, le reste du territoire étant habité par une vaste classe moyenne. C'est une vision totalement fautive. La société française, notamment les territoires ruraux et périurbains, est structurée autour du petit salariat privé, avec des gens qui gagnent aux alentours de 1 000 € par mois." : là serait la fracture et non entre populations de banlieue et le reste de la population.

Les ZUS connaissent des situations difficiles mais aussi un très fort de mobilité "ce sont des sas"

La logique sociale et foncière fait que les catégories populaires d'origine européenne quittent les villes pendant les immigrés intègrent les métropoles : ces deux groupes se trouvent donc séparés de fait, et la mixité sociale dans les quartiers de banlieue est "illusoire". Quel discours tenir à toutes ces catégories populaires dont une partie est "invisible", en dehors des villes, et pense souvent faire partie d'une classe moyenne dont plus "personne ne sait ce qu'elle est" ?

Christophe Guilluy – Ed. Bourin - 196 p. 19 €

---

*Pour rester sur des notes discordantes, nous signalons un entretien avec Hugues Lagrange, le sociologue auteur du Dénî des cultures*

**Lien social du 20 janvier (p. 18-20)**

**Voir numéro 10\_8**

Le numéro 48 de enfances et PSY (érès – 16 €)

**"Parents d'ailleurs et enfants d'ici"**

Que transmettre dans ce cas de figure ?

Interrogations du concept et expériences de terrain.

Présentation et commande : [www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

---

## ASH du 28 janvier 2011 – 11\_1 / 2610

**Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés. Parentalité, précarité et protection de l'enfance**

Recherche entre 2005/2007 auprès de 32 parents : confirme lien précarité / protection de l'enfance.

Trait commun : la grande souffrance de cette séparation "découle du sentiment de n'être pas reconnu digne d'éduquer son enfant"

Régis Sécher Ed. L'Harmattan – 21 €



## ASH du 28 janvier 2011 – 11\_1 / 2611

### Inventer avec l'enfant en CMPP

310 CMPP rencontrent chaque jour 200 000 enfants ou ados en difficultés.

Témoignages : "à travers l'étiquetage" des enfants "entreprise normative" en marche avec pratique évaluative faisant basculer la clinique d'une vision dynamique à une vision statique.

Banalisation du handicap, "label" préjudiciable.

Sommaire et présentation des auteurs en ligne

Ouvr. Coll. Dir. Tristan Garcia-Fons – ères – 23 €

### Racismes ordinaires – Le Sociographe n° 34

"Anciens et toujours actuels, ils ne cessent de s'actualiser". Décrypter les processus qui les entretiennent et les luttes antiracistes qui ont parfois un effet pervers de racisme "à l'envers".

Sommaire et commande [www.irts-lr.fr](http://www.irts-lr.fr) – 10 €

### J'ai besoin d'un toit mais j'ai envie du château de Chambord

Issu d'un atelier d'écriture au SAMU social de Paris (pendant plus de 10 ans) : la vie du centre est entrecoupée de textes des SDF

B. Fourest – Ed. Lethielleux/Groupe DDB – 17 €



**Le manque de place nous amène bien souvent à passer dans cette rubrique des informations de grande qualité et d'importance haute : vous voudrez bien nous en excuser.**

## Le Monde de janvier 2011 - 11\_1/2259

**"Selon un sondage IFOP, 68 % des Français et 75 % des Allemands considèrent que les musulmans "ne sont pas bien intégrés".**

"Malgré une histoire coloniale différente, une immigration différente et des modes d'intégration différents, (...) le constat dur et massif, est le même dans les deux pays" (édition datée du 5 janv. 2011)

**Des centaines de lois toujours en attente de décrets d'application, selon un rapport du Sénat**

Le rapport peut se consulter sur 1 page....

Année parlementaire 09/10 : 59 lois promulguées et 670 mesures réglementaires prévues mais 20% de l'ensemble publié au 30/09/10... (éd. 13/01)

**Les inégalités en matière de santé s'accroissent en Ile-de-France : étude de l'ARS**

Les habitants des Hauts-de-Seine ont toutes chances de vivre 2 ans de plus que ceux de Seine-St-Denis, où l'on trouve la mortalité infantile la plus forte de France et où 25% des enfants vivent en-dessous du seuil de pauvreté.... (21 janv. 2011)

## ASH du 7 janvier 2011 – 11\_1 / 2542

**Levée de boucliers contre l'absorption du contrôleur des prisons par le défenseur des droits (sur ces questions cf.**

### n° 10\_5)

Modification du projet de loi organique par la commission des lois de l'Assemblée nationale : séance publique à partir du 11 janvier.

Le défenseur absorberait : défenseur des enfants, médiateur de la République, CNDS, HALDE et contrôleur des lieux de privation de liberté.

10 organisations (dont Cimade, LDH...) demandent le maintien du contrôleur des prisons : crainte que subsiste la médiation mais aux dépens du contrôle.

## ASH du 14 janvier 2011 – 11\_1 / 2554

**Les priorités de Roselyne Bachelot en matière de politique familiale**

Le ministère des Solidarités "est bien aussi le ministère de la famille" : tenir compte des nouveaux modèles et notamment les familles monoparentales ; réflexion sur les aides aux femmes seules en situation ou en risque de précarité.

**Programme français pour l'année européenne du bénévolat et du volontariat**

"Promotion de la citoyenneté active"

Lancement le 7 février 2011 : sensibilisation, labellisations... - tout sur [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

## ASH du 21 janvier 2011 – 11\_1 / 2575

**Défenseur des droits : quelques avancées**

Adoption par l'Assemblée nationale en 1ère lecture le 18 janvier, débat prévu au Sénat en février.

Unicef et CNAPE : le défenseur des enfants serait le seul adjoint nommément identifié et pourrait être saisi directement ; elles restent vigilantes et voudraient obtenir une possibilité d'auto saisine et de prise en compte systématique de ses recommandations par le défenseur des droits.

**3 associations demandent de faire respecter la loi sur la contraception et l'IVG**

Le Planning, l'assoc nationale des centres d'IVG et la Coordination pour le droit à l'avortement ont adressé un recours gracieux au Premier ministre.

Elles s'appuient sur les recommandations de l'IGAS que Roselyne Bachelot s'était engagées à mettre en œuvre (voir n° 10\_2). A défaut elles saisiront "les juridictions compétentes"

**Réforme des collectivités territoriales**

Nicolas Sarkozy a chargé Jean-Jacques de Peretti d'une mission sur la clarification des compétences et les conditions d'élaboration des futurs "schémas d'organisation des compétences et de mutualisation des services"

## ASH du 28 janvier 2011 – 11\_1 / 2589

**Bilan démographique: Insee Première 1332**

Au 01/01/11 la population française dépasse pour la 1ère fois les 65 millions d'habitants (avec DOM)

Augmentation davantage due à la progression naturelle qu'au solde migratoire.

Taux de mortalité infantile dans la moyenne européenne, espérance de vie en augmentation.

Etat complet en ligne à l'INED bien sûr.

**Budget du FPSPP : 800 millions en 2011**

Contre 1,06 milliard en 2010. Explications officielles en ligne ([www.fpspp.org](http://www.fpspp.org))

## ASH du 4 février 2011 – 11\_1 / 2614

**Garantie des risques locatifs**

Cette GRL 2 existe depuis 2010 (voir n° 09\_11) mais peine à



**monter en charge : 3 assureurs seulement sont entrés dans le dispositif.**

Pourtant la demande existe : Benoist Apparu espère parvenir sous peu à un accord avec 9 assureurs supplémentaires.

**Soins psychiatriques sans consentement : projet de loi modifié... sans pour autant convaincre.**

Se reporter à notre numéro 10\_9

Pour tenir compte des exigences constitutionnelles, au-delà de 15 jours, le juge des libertés et de la détention devra statuer. On revient aux 2 certificats médicaux. Concerne près de 70 000 patients par an. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2011

Nicolas Sarkozy demande un plan de prévention et d'accompagnement des personnes souffrant de troubles mentaux.

L'ensemble des organisations réclamaient l'intervention du juge mais pour les syndicats le vrai débat est "esquivé" : ils réclament toujours une loi-cadre et non "un empilement de textes"

**Un nouveau statut juridique pour les gens du voyage est à l'étude**

Régis par la loi du 3 janvier 1969 : choix d'une commune de rattachement, et titre de circulation visé régulièrement. Régime d'exception régulièrement dénoncé (HALDE notamment).

Pierre Hérisson, sénateur et Président CNCGV, est chargé d'une mission en vue d'une simplification (fusionner les titres, espacer la fréquence du visa..) et d'une réflexion leur statut juridique en général.

A noter un beau dossier dans Gaz Com du 07/02/11

**Personnes gravement malades : la nouvelle convention AERAS est signée**

Création notamment d'un nouveau produit d'assurance pour couvrir le risque "invalidité".

Le CISS "progrès incontestables" mais pas "aboutissement" ; sera vigilant à la mise en œuvre

**L'interdiction du mariage entre 2 personnes du même sexe n'est pas contraire à la Constitution**

Décision n° 2010-92 QPC du 28/01/2011

"Selon la loi française le mariage est l'union d'un homme et d'une femme", ces dispositions n'affectent pas la liberté individuelle, le droit de mener une vie familiale normale n'implique pas le droit de se marier pour les couples de même sexe ; le principe d'égalité ne s'oppose pas à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes.

**Une thématique sur l'incarcération**

11\_1/2582 – ASH 28/01/11 – p. 17-20

**La Cour européenne des droits de l'Homme condamne la France**

Affaire Payet : conditions de détention inhumaines (CEDH-20/01/11-19606/08)

Affaire El Shennawy : fouilles corporelles injustifiées et dégradantes (CEDH-20/01/11-51246/08)

Le Contrôleur général des prisons pointe les obstacles à l'usage du téléphone en détention et en rétention : avis du 10 janvier 2011

Droit à la vie familiale et préparation de la sortie : nb de numéros autorisés variable, horaires d'appel souvent problématiques, et en rétention présence d'un fonctionnaire.....

Le Sénat adopte en 1<sup>ère</sup> lecture une proposition de loi pour diminuer les peines infligées aux personnes souffrant de troubles mentaux

Peines réduites, retrait des réductions de peine en cas de refus de soin et possibilité d'obligation de soins et mesures de sûreté à la sortie (JAP)

11\_1/2582 – ASH 14/01/11 – p. 18-23

**Des décrets d'application de la loi pénitentiaire**

Droits et prise en charge des détenus, code de déontologie de l'administration, modalités des aménagements et d'exécution de fin de peines



**Guetteurs de l'étincelle**

11\_1/2561 – Lien Social 13/01/11 – p. 52-53



*Pourquoi se priver d'un plaisir d'abord ? et ensuite, la formulation de la fin nous plaît beaucoup et peut vous servir... quant à son regret nous le partageons et vous le répétons autant que faire se peut, c'est ainsi.*

**Contribution de Véronique Le Goaziou, sociologue, à ce très beau numéro de Lien Social.** Elle retient ces 5 caractéristiques chez les travailleurs sociaux :

Une posture : "faire avec, être là où les gens (en) sont".

Scruter les possibles et non poser un objectif à atteindre : travail d'éveil ;

Travailler avec et sur le temps : "réduire le temps du travail social est l'un des plus sûrs moyens de l'asphyxier"

Travail de recherche et d'expérimentation ce qui met "hors champ des notions comme rentabilité ou productivité"

Porter à l'autre un regard bienveillant au sens propre : lui vouloir du bien.

Tout cela n'excluant bien sûr ni l'évaluation, ni l'aspect contenant, etc.

"J'ai toujours pensé que le bon état d'une société s'évaluait notamment par la prise en compte des efforts que font ceux (...) qui s'efforcent de ne pas tomber. J'appelle travailleurs sociaux tous ceux qui se tiennent à leurs côtés (...). L'intérêt que l'on accorde à ces professionnels et les moyens qu'on leur attribue traduisent la place que ce collectif laisse à ceux qui vont moins bien"

Un regret : ces gens sont trop discrets.

